



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitovana - Tanindrazana - Fandrosoana

Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques de Madagascar Plan stratégique 2025-2030



« Être une ISC indépendante,
visible, crédible, pour apporter
une valeur ajoutée dans la vie
des citoyens »

Juin 2025

MOTS DES CHEFS DE COUR



HERISON
Olivier Ernest Andriantsoa
Commissaire Général du
Trésor Public



RAKOTONDRAMIHAMINA
Jean de Dieu
Président de la Cour des
Comptes

Par son Plan Stratégique 2020-2024, l'Institution Supérieure de Contrôle (ISC) de Madagascar, formée par la Cour des Comptes et les Tribunaux Financiers, a exprimé sa volonté de contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique et au bien-être des citoyens.

Dans la mise en œuvre de ce plan stratégique, l'ISC a pu renforcer sa méthodologie, étendre son périmètre de contrôle et améliorer sa visibilité.

À travers son nouveau plan stratégique 2025-2030, l'ISC s'engage davantage à capitaliser les acquis et à renforcer les actions en vue de son indépendance.

Plus qu'un simple document, ce plan est un engagement envers les citoyens-contribuables pour une gestion publique transparente et efficace.

Ainsi, nous lançons un appel à l'action collective de toutes les parties prenantes : œuvrons ensemble pour que chaque Ariary dépensé serve au développement de Madagascar !

NOS VISION, MISSION ET VALEURS

▪ Vision :

Dans le prolongement du précédent Plan stratégique, l'ISC de Madagascar réaffirme son ambition : « **Être une ISC indépendante, visible, crédible, pour apporter une valeur ajoutée dans la vie des citoyens** ».

▪ Mission :

Cette vision inspire les actions de l'ISC dans la réalisation de sa mission qui consiste à « **Assurer le contrôle efficace des finances publiques et assister les pouvoirs publics afin de contribuer à la bonne gouvernance** ».

▪ Valeurs :

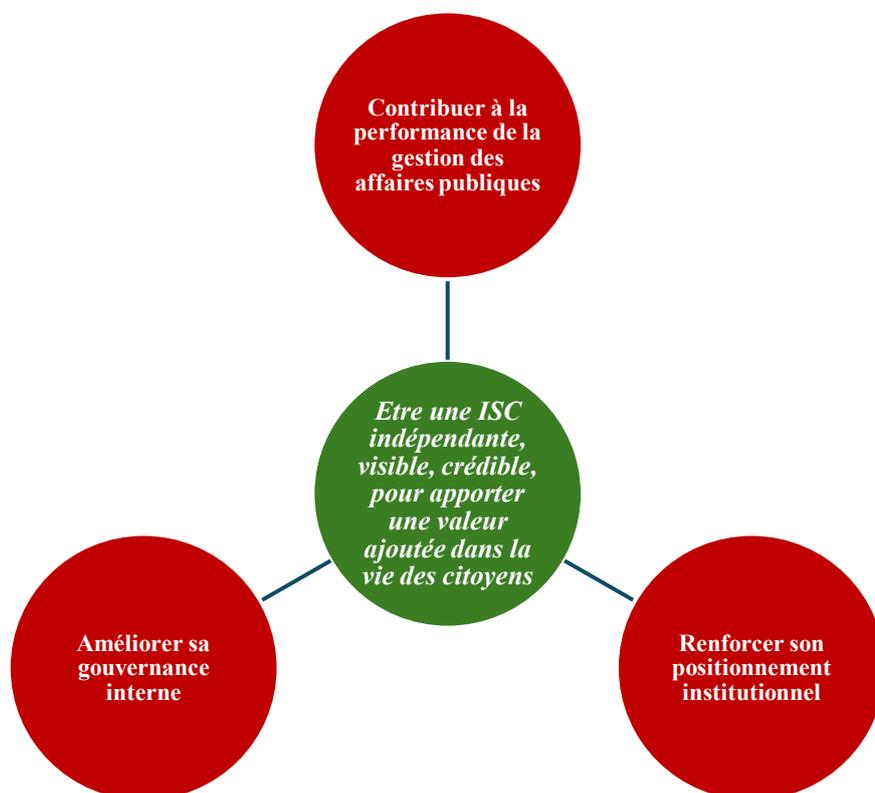
L'ISC réaffirme les valeurs suivantes comme piliers de ses interventions et garantes de la réalisation de ses objectifs :

PROFESSIONNALISME	PERFORMANCE	INTÉGRITÉ	TRANSPARENCE
• S'assurer de la conformité aux normes et procédures afin de garantir la qualité et la crédibilité des travaux	• Prôner l'efficacité, l'efficience et l'économie dans la réalisation des activités de contrôle	• Accorder une importance particulière au respect des règles d'éthique et de déontologie	• Contribuer à la promotion de la transparence et de la redevabilité



NOS OBJECTIFS

L'ISC organise ses activités afin d'atteindre les objectifs suivants :



1. L'ISC contribue à la performance de la gestion des affaires publiques

Par ses recommandations, l'ISC concourt à l'amélioration de la gouvernance publique, respectivement au niveau de l'État et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ainsi que des organismes publics qui leur sont rattachés (établissements publics, entreprises publiques, etc.).

Afin que ses travaux puissent apporter une valeur ajoutée réelle, l'ISC porte une attention particulière aux attentes des parties prenantes (Gouvernement, Parlement, Organisation de la Société Civile, citoyens, Universitaires, Médias, autorités locales, Partenaires Techniques et Financiers, ...).

Afin d'y parvenir, l'ISC oriente sa stratégie sur trois axes :

Axes Stratégiques	Actions principales
1.1. Orienter les activités de contrôle vers les priorités de l'État et des parties prenantes pour mieux contribuer à l'amélioration de la gestion publique	<ul style="list-style-type: none">- Appliquer une méthodologie rigoureuse dans la planification et l'exécution des contrôles- Consolider le système de suivi des recommandations et décisions
1.2. Assurer la production à jour des arrêts, jugements et rapports de contrôle pour optimiser leur pertinence	<ul style="list-style-type: none">- Continuer le renforcement de la méthodologie de contrôle, aussi bien juridictionnel que non juridictionnel- Renforcer le système de gestion de la qualité afin de mieux se conformer aux exigences des normes internationales, notamment celles promues par l'INTOSAI.
1.3. Renforcer la communication avec les parties prenantes externes	<ul style="list-style-type: none">- Mettre à jour la stratégie de communication avec les parties prenantes et assurer le suivi de sa mise en œuvre.

INDICATEURS DE RESULTATS

A la fin de la période de mise en œuvre du présent plan :

- Contrôle juridictionnel à jour, comptes jugés jusqu'à n-2
- 22 rapports de contrôle non juridictionnel publiés par an

2. L'ISC renforce son positionnement institutionnel

Les différentes évaluations récentes de la situation de l'ISC, telles que l'évaluation de sa performance basée sur le Cadre de Mesure de la Performance de l'Institution supérieure de contrôle (CMP-ISC) réalisée au premier semestre 2025, montrent des lacunes dans le cadre institutionnel.

En effet, suivant les normes et bonnes pratiques internationales, l'ISC doit évoluer dans un environnement institutionnel, notamment juridique et financier, lui permettant de mener à bien ses missions.

Pour atteindre cet objectif, l'ISC décline sa stratégie sur trois axes :

Axes Stratégiques	Actions principales
2.1. Assurer son indépendance institutionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir la mise en place d'un cadre juridique adéquat
2.2. Assurer son indépendance fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer un plaidoyer auprès des parties prenantes- Promouvoir la mise en place d'un cadre juridique adéquat
2.3. Assurer son autonomie financière en vue d'une programmation sincère et une gestion budgétaire efficace	<ul style="list-style-type: none">- Elaborer un budget adapté à son statut et sa mission- Effectuer un plaidoyer- Gérer de manière optimale les ressources

INDICATEURS DE RESULTATS

A la fin de la période de mise en œuvre du présent plan :

- 5 actions de plaidoyer auprès de ses principales parties prenantes réalisées
- Budget réaliste permettant d'assurer la mission de l'ISC

3. L'ISC améliore sa gouvernance interne

Les principes de bonne gouvernance interne incluent entre autres la coordination des activités, la mise en place de contrôle qualité, la gestion des Ressources Humaines et la transparence.

L'amélioration de la gouvernance interne fait partie des observations issues de la précédente évaluation de performance de l'ISC basée sur le CMP-ISC.

Dans cette perspective, la stratégie de l'ISC se décline en cinq axes :

Axes Stratégiques	Actions principales
3.1. Renforcer la coordination des activités de l'ISC	- Renforcer la mise en œuvre et le suivi des décisions prises.
3.2. Améliorer la communication interne et la transparence	- Mettre en œuvre la politique de communication interne
3.3. Améliorer l'organisation interne de l'ISC en tenant compte des résultats des évaluations de performance	- Mettre à jour et formaliser son organisation et sa gouvernance interne pour disposer d'une structure organisationnelle de gestion et de soutien appropriée.
3.4. Améliorer la gestion des Ressources Humaines afin de leur permettre de contribuer pleinement à la performance de l'ISC	- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des Ressources Humaines pertinente par rapport à la situation et aux besoins.
3.5. Renforcer la conformité de la gestion et le respect des normes professionnelles	- Mettre en œuvre une stratégie Information Technology (IT) en phase avec son environnement technologique afin de fournir un soutien approprié à ses activités. - Introduire une pratique de gestion des risques

INDICATEURS DE RESULTATS

A la fin de la période de mise en œuvre du présent plan :

- Toutes décisions prises formalisées
- Toutes informations nécessaires diffusées aux intéressés
- Normes professionnelles disponibles et appliquées

Mise à jour de la stratégie et priorisation des mesures de développement nécessaires

Afin de maintenir des stratégies dynamiques, il est essentiel de les actualiser dans le cadre de la planification annuelle. L'ISC doit établir des plans opérationnels afin de mettre en œuvre ces stratégies. De même, elle doit élaborer un programme lui permettant de coordonner la mise en œuvre des actions nécessaires aux réformes et aux réorganisations à entreprendre. Ce programme inclura les initiatives de développement requises et précisera les priorités ainsi que les liens entre les mesures à court et à long terme. Ce plan stratégique fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale.



